



Fédération Départementale  
des Chasseurs de la Haute-Savoie

142, impasse des Glaises  
74350 VILLY-LE-PELLOUX

Tél. 04 50 46 89 21  
Fax 04 50 46 88 89

e.mail : [fdc74@chasseurs74.fr](mailto:fdc74@chasseurs74.fr)

<http://www.chasseurs74.fr>

Villy-le-Pelloux, le 10 Novembre 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents  
d'ACCA, AICA et Chasses Particulières

N/REF : ADM20/11PA4-1

Objet : DÉROGATION AU CONFINEMENT  
Régulation du sanglier et du cerf

Madame, Monsieur le Président,

Conformément aux Instructions ministérielles, je vous confirme les mesures dérogatoires prises par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie durant la période de confinement en cours, permettant une **régulation exceptionnelle du sanglier et du cerf** afin de prévenir les dégâts causés par ces espèces et préserver l'équilibre agrosylvocynégétique.

Ces mesures qui ont été intensément débattues se veulent les plus objectives possibles et s'efforcent de tenir étroitement compte de la situation de notre département

Vous trouverez ci-joint à toutes fins utiles d'information et d'encadrement, la **décision de Monsieur le Préfet** ainsi que la **note d'instruction de la Fédération Départementale des Chasseurs**. Vous voudrez bien les lire et les relayer très attentivement.

Je vous rappelle :

-que le principe demeure celui de la fermeture de la chasse durant cette période de confinement. **Seule la régulation du sanglier et du cerf demeure possible, à titre dérogatoire**, dans les conditions préfectorales prévues, en raison des dégâts importants qu'elles sont susceptibles de causer.

-qu'en cas de dommages avérés ou sur des parcelles replantées, des opérations de régulation du chevreuil pourront être envisagées sur ces territoires à enjeux après décision prise en cellule de crise, validée par la Fédération.

-qu'en votre qualité de président, détenteur du droit de chasse, vous êtes responsable avec votre conseil d'administration, avec vos chefs d'équipes délégués, de la mise en œuvre de ces actions dérogatoires afin de réaliser le prélèvement de sangliers et la réalisation de votre plan de chasse cerf, au regard des enjeux d'équilibre avec l'agriculture et la forêt.

-qu'il vous appartient de respecter les modalités de chasse prévues par le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) et votre règlement intérieur pour ces espèces, notamment la répartition de vos bracelets cerfs.

-que la fédération informe vos maires de la mise en œuvre sur vos territoires de ces actions de régulation les jeudi et dimanche. Je vous recommande d'être relation avec eux durant cette période et de leur apporter toutes les précisions utiles sur vos interventions.

-qu'il vous appartient de veiller à l'application sans failles des mesures de prévention sanitaires recommandées pour garantir que ces opérations respectent l'objectif de diminution de la contagion et de la transmission du virus.

-qu'il vous appartient également de veiller à l'application sans failles des mesures de prévention de la sécurité prévue par le Schéma Départemental de Sécurité et vos règlements Intérieurs et de chasse. Tout éventuel incident serait infiniment préjudiciable.

Pour assurer le bon suivi des prélèvements qui nous sont demandés par le Préfet, je vous demande de saisir au fur et à mesure vos prélèvements sur le site intranet fédéral, la Fédération devant rendre compte par quinzaine.

**Vous aurez bien compris que cette situation exceptionnelle s'avère délicate et que tous les regards sont tournés sur nous, sur notre capacité collective et individuelle à être à la hauteur de la responsabilité et de la confiance qui nous est accordée.**

**Je vous demande en conséquence, ainsi qu'à tous vos membres, la plus élémentaire rigueur et le plus grand sérieux dans la réalisation de ces actions de régulation.**

Les services de la Fédération des Chasseurs restent à votre écoute et disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires.

Certain de votre compréhension et comptant sur vous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Président,  
**André MUGNIER**

